



CIMETIERE DE LOUPES



A titre indicatif :

- Equipement funéraire
- Pied de tombe
- Emplacement délimité par une ferronnerie
- Ouverture de caveau frontale
- Emplacement justifiable d'une Procédure de reprise

LEGENDE

- Emplacement bâti
- Emplacement en pleine terre
- Chapelle
- Emplacement en terre non matérialisé
- Emplacement projeté disponible 1.50 / 2.50
- Emplacement concédé non occupé 1.50 / 2.50
- Limite de carrés

0,00 10,00

LOUPES		33	
	ITV	INTERVENTION	
ATC	PRO		
TOPO	TRB		
EDI	ML		
DAO	OE		
LIV	OE	11/05/2022	
PLAN FIN PROCEDURE			
DOSSIER N°: 20210428AGEP33		ECHELLE 1/100	

